

SAINT-JEAN-DES-CHAMPS

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

MARS 2025



VIE MUNICIPALE P. 2 à 5

ECOLE / LOISIRS P. 6 à 9

SMAAG-SMPGA P. 10-11

RESTROSPECTIVE P. 12-13

POINTS INFOS P. 14

SOCIAL / CULTURE P. 15 à 19

ASSOCIATIONS P. 20 à 23

POINTS INFOS P. 24

Infos pratiques

MAIRIES

Saint-Jean-des-Champs

Ouvert du Lundi au Vendredi
de 8h30 à 12h et 14h30 à 16h30

Tél.: 02 33 61 31 38

mairie@mairiestjeandeschamps.fr

Saint-Léger

Sur rendez-vous

Tél.: 02 33 61 31 38

Saint-Ursin

Sur rendez-vous

Tél.: 02 33 61 31 38

AUTRES

Agence postale

Ouvert du Lundi au Vendredi
de 14h à 16h30

Le Samedi de 9h15 à 11h15

Tél.: 02 33 61 38 22

ALSH

9 Impasse Voltaire

Tél.: 02 33 50 03 56

École maternelle

Rue Jean de la Fontaine

Tél.: 02 33 90 83 55

École maternelle

3 La Chevalerie et Garderie

Tél.: 02 33 90 27 92

École Primaire

2 Place de la Mairie

Tél.: 02 33 61 31 29

Restaurant scolaire

10 Rue Aristide Briand

Tél.: 02 33 61 32 87

Salle polyvalente St-Jean

18 Rue Jean de la Fontaine

Tél.: 02 33 90 83 59

RAM

Tél.: 02 33 51 13 24

Permanence le 4^{ème} mercredi
du mois

Médiathèque Émile Vivier

3b square André Néel

Tél.: 02 33 51 15 76

Tél.: 02 33 51 07 75

Mercredi : 10h à 12h et 14h à 16h

Vendredi : 16h à 18h

LE MOT DU MAIRE

L'année 2025 a débuté avec une situation nationale compliquée qui nous oblige commune, à être vigilant sur l'élaboration de notre budget de fonctionnement du fait de l'incertitude des dotations de l'État qui nous seront allouées. La Commune reste cependant un des piliers de la démocratie et les maires assument leurs responsabilités.

Les principaux investissements au programme de 2025 sont les suivants :

- Les **travaux d'extension du Pôle médical** avec aménagement de places de parking, halle couverte pour les marchands ambulants ou les animations, ainsi que des sanitaires publics. Les procédures des marchés sont en cours.
- Cette extension permettra l'**arrivée de nouveaux praticiens** dans le domaine médical ou para médical et contribuera à l'attractivité de notre commune.
- Les **travaux d'extension et rénovation du centre loisirs** : agrandissement du bâtiment qui accueille les 3-5 ans, remplacement du système de chauffage et du revêtement de sol dans le bâtiment des 6-13 ans et reprise des espaces autour. Ces investissements sont nécessaires pour répondre positivement à la demande croissante des inscriptions et à sa dynamique.
- Le dossier de **restructuration de l'école** va être remis au premier plan des futurs investissements.
- Nous allons continuer notre **programme de voirie et de défense incendie**.
- Le **dossier « base adresse »** est en cours de finition. Une réunion publique sera organisée pour vous informer des changements intervenus.
- Le déploiement des câbles pour la **fibres optique** est toujours en cours et plus particulièrement maintenant sur le nord de la Commune. Nous attendons tous impatiemment sa mise en service annoncée courant 2025.
- L'enquête publique concernant le **projet de la Sphère** a émis un avis favorable en tenant compte des diverses observations consignées sur le registre ouvert en mairie.
- Notre communauté de Communes « Granville Terre et Mer », continue à développer le **plan mobilité** ; indispensable pour le déplacement de nos jeunes et de tout citoyen désireux de ne pas utiliser sa voiture (navettes, co-voiturage, transports à la demande).
- Le **projet du pôle environnemental** avance et permettra de développer l'offre de services dans le domaine des déchets et du recyclage
- Les **incivilités** notamment **au niveau des déchets** sont récurrentes et coûtent cher à la Commune. La verbalisation va s'appliquer de manière plus systématique.
- Les chiffres INSEE au 1^{er} janvier 2025 nous indiquent **1521 habitants en population municipale**, chiffre toujours en progression.

Merci à tous ceux et celles qui œuvrent au sein de notre Commune pour la faire vivre.

Bienvenue à tous les nouveaux habitants.

Nous restons à votre écoute et votre service.

Catherine HERSENT



Olivier Jean, Nicolas Servot, Catherine Hersent, Pierre Chauleur, Nelly Lelièvre, Denis Balasakis

Monsieur le sous-préfet d'Avranches, Pierre CHAULEUR, est venu découvrir notre commune le mercredi 19 février 2025.

Directrice de la communication : Catherine HERSENT

Conception et impression : Imprimerie RENOUVIN Distribution : La Poste

La commission communication remercie tous les contributeurs à la rédaction des articles.

ETAT CIVIL



2023

✓ **NAISSANCES**

13/02 CAILLEBOTTE Thaïs
07/03 MORISSET Louis
12/03 PIOLIN Maël
27/03 LEMEUNIER Arthur
23/04 LEMONNIER Maddy
06/09 GUERIN Maria
18/08 GAUBERT Bluy
26/10 ANQUETIL Nino
10/11 BLIN Clémence
12/11 ANTOINE-DOMINIQUE Inaya
08/12 LEGRAS Éléonore
08/12 LEBUFFE Nolan
10/12 DE SAINT JORES Lya

✓ **MARIAGES**

17/06 PIOLIN Olivier
et BESNIER Sylvie
23/09 PARMENTIER Charles
et QUENTIN Lyne

✓ **DÉCÈS**

02/12 ARVOIS Denise
02/10 BOUCLY Michel
09/10 CLÉMENT Louis

2024

✓ **NAISSANCES**

01/02 LEMOINE Luna
13/02 CHAUSSE Aria
28/02 LAMBERT Ange
29/02 FOLLAIN Noé
14/05 CARNET Arthur
15/08 FORTAIN Zack
24/09 LE ROYER Loup
19/11 GUILLON Helga
04/12 FICET Djülyane
29/04 BELLIARD Enzo

✓ **MARIAGES**

22/06 COLIN Eric
et LANA Coraline

28/06 NAYWOSZ PASZKIEWICZ
Ivan et DOMANGE Philippine

06/07 LECOS Guillaume
et LECHÂTREUX Audrey

24/08 LEBUFFE Clément
et LHOTELLIER Flavie

31/08 PEUPORTIER Thierry
et DELAPLACE Marie-Ange

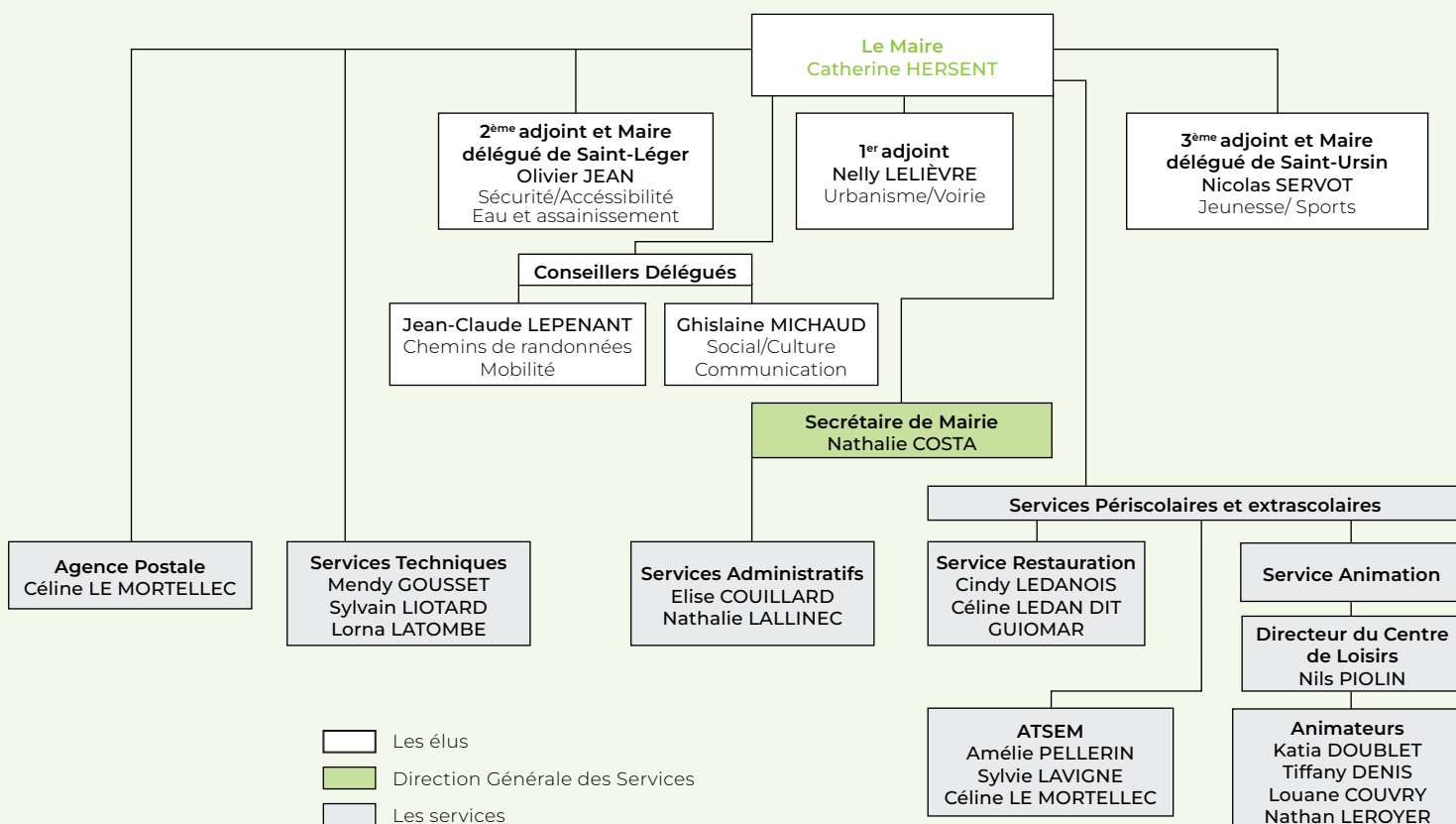
07/09 MONTIGNY Florian
et ROBERT Mathilde

✓ **DÉCÈS**

10/04 MICHAUD Marie
09/06 FOLLAIN Guy
02/07 BOBET Alain
17/08 AUBRIL Françoise
08/09 BOURLARD Luc
15/09 CIROU Alain
18/12 HATTE Gilbert
16/04 CHAUVIÈRE Patrice
06/06 SERVOT Patrick

VIE MUNICIPALE

ORGANIGRAMME DE LA MAIRIE



FINANCES

Les comptes de la commune sont répartis dans DEUX BUDGETS DISTINCTS :

- **Le budget de fonctionnement** qui reprend les recettes (dotations de l'Etat, Impôts, recettes de la cantine, de la garderie, du Centre de Loisirs, locations des immeubles) et les dépenses qui permettent le fonctionnement des services de la commune (charges de personnel, achats d'alimentation, l'électricité et le chauffage, fournitures scolaires, entretien de l'immobilier et du matériel, maintenance, assurances, intérêts des emprunts, indemnités des élus etc....).
- **Le budget d'investissement** dans lequel nous retrouvons au niveau des recettes les subventions perçues pour les investissements réalisés, le remboursement d'une partie de la TVA payée sur ces mêmes investissements, les emprunts réalisés. En ce qui concerne les dépenses de ce budget, y figurent les acquisitions de matériel et de mobilier, le remboursement du capital des emprunts.



Ces deux budgets doivent obligatoirement être équilibrés, les recettes et les dépenses devant être évaluées de façon sincère.

Le budget primitif doit être voté par le Conseil Municipal au plus tard le 15 avril de chaque année. Il fait l'objet d'un contrôle par l'administration.

En cas d'ajustement de ces budgets (dépassement des montants prévus au budget, investissements non prévus), la loi permet au Conseil Municipal de procéder à ces ajustements en votant des décisions modificatives (DM). En cas de modifications importantes, un budget supplémentaire sera alors nécessaire.

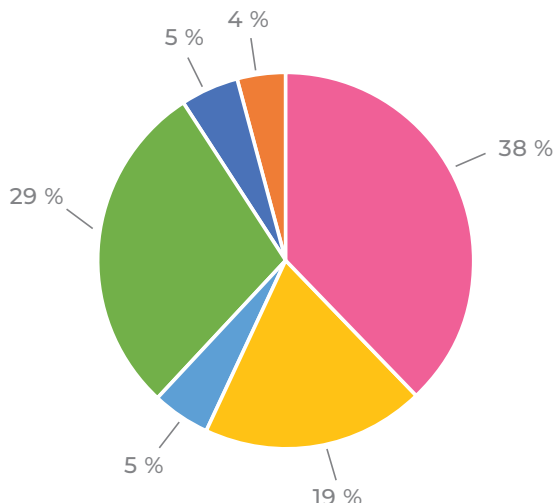
L'adoption du budget primitif par le Conseil Municipal est un acte d'autorisation, permettant au maire d'engager les dépenses votées par le Conseil Municipal.

Le budget de fonctionnement :

La SECTION DE FONCTIONNEMENT fait apparaître un excédent de 22.497 €

Les RECETTES DE FONCTIONNEMENT

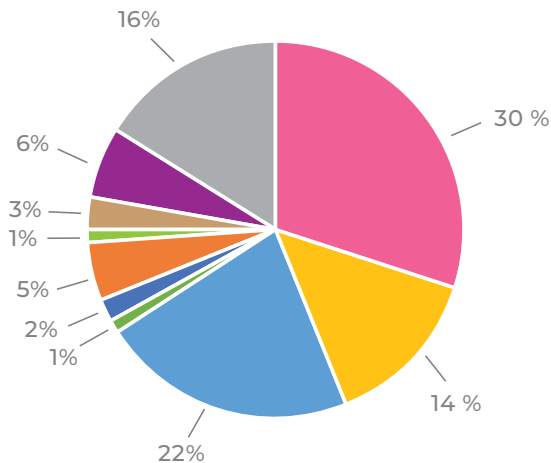
d'un montant de **1.400.914 €** sont ventilées comme suit :



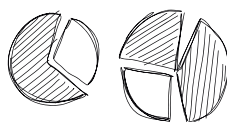
- **Impôts et taxes** : Taxes sur le foncier bâti et non-bâti
- **Produits de services** : Cantine, garderie
- **Autres produits de gestion courante** : Loyers des logements et locations salles des fêtes
- **Dotations de l'Etat** : Dotation forfaitaire ; dotation de solidarité rurale
- **Produits de cessions d'immobilisations** : Vente de terrains
- **Autres recettes**

Les DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

s'élèvent à **1.378.417 €** réparties de la façon suivante :



- **Charges de personnel**
- **Charges sociales**
- **Achats et charges externes** : Alimentation, électricité, chauffage, entretien, maintenance, téléphone, etc...
- **Impôts et taxes**
- **Dotations Amortissements, immobilisations et provisions**
- **Autres charges (indemnités élus)**
- **Subventions versées** : subventions versées aux associations
- **Intérêts et charges assimilées** : Intérêts des emprunts en cours
- **Valeur comptable des immob. Cédées**
- **Charges exceptionnelles** : Transfert compétence « Assainissement » au SMAAG - Opération capital - Autres opérations



BUDGET 2024

Compte tenu des reports des résultats antérieurs (607.828,61 €), le **BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024** s'élève à **1.990.694,81 €**.

Les **RECETTES** sont de 1.382.866 € et **LES DÉPENSES** 1.376.708 €.

Le **BUDGET D'INVESTISSEMENT 2024** (1.770.066 €) fait ressortir les éléments suivants :



En recettes

- **Réalisation d'emprunts** (dont prêts relais pour 730.800 €) en attente de l'encaissement de subventions ► **1.515.800 €**
- **Subventions perçues** ► **51.200 €**



En dépenses

- **Extension maison médicale** ► **1.018.674 €**
- **Aménagement parking de la maison médicale** ► **269.400 €**
- **Extension du centre de loisirs** ► **190.825 €**
- **Autres immobilisations** ► **183.640 €**
- **Remboursements d'emprunts** ► **107.527 €**

TAX D'IMPOSITION

	2023	2024
Taxes foncières sur les propriétés bâties	39,96 %	40,36%
Taxes foncières sur les propriétés non bâties	39,60 %	39,99 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	13,40 %	13,53 %



www.lemaitrerenovation.fr
secretariat@lemaitre-reno.fr

ZA La Haute Hermitière
50320 ST JEAN DES CHAMPS
Rénovation - Aménagement - Maintenance

-02 33 50 62 70-

SERVOT Nicolas

02.33.51.82.03
06.09.38.41.42

MARECHAL-FERRANT
Diplômé en Ethologie Scientifique Equine

Ferrures compétitions et loisirs
Parages classiques
et physiologiques

Taxi du Pays Granvillais
SaintsTaxi

communes de stationnement
ST JEAN DES CHAMPS / ST PAIR SUR MER

02.33.50.70.52
saints.tax@orange.fr

TF. AUTO

L'Hermitière, 50320 Saint Jean des Champs
02.33.91.96.30 / 06.63.64.14.25

Véhicules d'occasions toutes
marques, depuis 2001

Franck TILLOLOY
Responsable des ventes

ECOLE 1,2,3 soleil



École de Saint-Jean-des-Champs : une année riche en projets et en découvertes

En tant que directrice de l'école de Saint-Jean-des-Champs, je suis heureuse de partager avec vous les moments forts et les projets éducatifs qui ont marqué cette année scolaire. Grâce à l'engagement de toute l'équipe pédagogique, des parents et de la commune, nos élèves ont eu l'opportunité de s'ouvrir à de nouvelles expériences, alliant apprentissage, créativité et esprit d'équipe.

Les CM sur les Vagues et dans le Vent !

Les élèves de CM ont eu la chance de s'initier aux sports nautiques et de plein air avec des séances de voile et de char à voile. Cette activité a permis aux enfants de développer des compétences en autonomie, coordination et respect de l'environnement marin. Encadrés par des professionnels et sous l'œil attentif de leurs enseignants, ils ont découvert les plaisirs et les défis de la navigation et de la maîtrise du vent, tout en travaillant sur leur confiance en eux.

Les CP en Selle !

Les élèves de CP, quant à eux, ont bénéficié de séances d'équitation. Cette activité, très appréciée par les enfants, leur a permis de découvrir l'univers équestre tout en favorisant le respect de l'animal et l'entraide. Les séances d'équitation ont contribué au développement de leur motricité et leur ont appris la patience et le soin apporté aux animaux.



Quand les élèves deviennent artistes : immersion dans le théâtre de papier.

Au début de l'année scolaire dernière, les élèves des quatre classes de CP au CM2 ont eu la chance d'accueillir deux artistes en résidence pour un projet d'envergure. Pendant plusieurs semaines, les enfants ont travaillé avec ces artistes autour du concept de "théâtre de

papier". Sous leurs conseils, ils ont exploré les techniques artistiques, développé leur créativité et découvert les bases de la mise en scène en miniature, réalisant ainsi leurs propres théâtres de papier.

Cette année, c'est au tour des plus jeunes de bénéficier de cette expérience artistique ! Les classes de CP et CE1 se rendront à la salle de l'Archipel à Granville pour assister au spectacle final de cette résidence, intitulé Un Bateau. Ce sera pour eux l'occasion de voir le fruit du travail mené par leurs camarades et de s'immerger dans l'univers magique de cette compagnie.

Ce projet est une belle opportunité de sensibiliser nos élèves à l'art et au spectacle vivant, en les amenant à participer activement à la création artistique.

MERCI aux artistes et aux enseignants pour leur investissement auprès des élèves ainsi qu'à la commune qui nous a permis de faire vivre cette aventure aux élèves !

Les Tout-Petits dans le Jardin

Les élèves de toute petite section et petite section ont, quant à eux, eu l'opportunité de participer à un projet jardin dans la cour de récréation. Avec l'aide précieuse d'une intervenante passionnée, les tout-petits ont découvert les plaisirs du jardinage, apprenant à semer, arroser et observer la croissance des plantes. Ce projet a éveillé leur curiosité pour la nature et favorisé leur motricité fine, dans un cadre ludique et adapté.



PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SALLE DE BAIN - ENERGIES RENOUVELABLES

Morice Aimeric

06 82 49 65 31
02 33 51 78 52
contact@m-a-solutions.fr

50320 LE TANU

SOLUTIONS

f

www.m-a-solutions.fr

Découverte du Milieu Marin pour les Moyens et Grandes Sections

Les élèves de moyenne et grande section ont, de leur côté, eu la chance de partir à la **découverte du milieu marin** lors d'une sortie à la Villa Eole de Carolles. Ce projet leur a permis de **se familiariser avec la faune et la flore marine**, renforçant leur compréhension de l'environnement côtier qui nous entoure. Cette sortie éducative a éveillé en eux un **respect** et une **curiosité pour la nature**, des valeurs essentielles à cet âge.

Une Échappée au Mont Saint-Michel pour les CE1

Les élèves de CE1 ont également vécu une aventure mémorable lors d'une **sortie au Mont Saint-Michel**, où ils ont participé à un **escape game** conçu spécialement pour eux. Cette activité ludique et éducative leur a permis de **découvrir l'histoire et les secrets de l'abbaye** à travers des énigmes et des jeux, tout en développant leur **sens de l'observation** et leur **esprit d'équipe**. Ce fut un moment enrichissant, où l'histoire a pris vie pour eux dans un cadre exceptionnel.

Les CM et la Continuité École-Collège

Dans le cadre de la continuité école-collège, les élèves de CM ont également pu se rendre au Mont Saint-Michel, cette fois avec une classe de 6e du collège. Cette sortie a permis aux plus grands de renforcer leurs liens avec leurs futurs camarades de collège, tout en découvrant ensemble un patrimoine exceptionnel. **Ce moment d'échange a contribué à préparer en douceur les élèves de CM à leur entrée au collège.**

Un Spectacle de Chorale sur les Régions de France

Cette année, tous les élèves de l'école ont préparé un **spectacle de chorale sous le thème de « La France et ses Régions »**. Chaque classe a travaillé avec enthousiasme pour interpréter des chants emblématiques de diverses régions, permettant à chacun de **découvrir et de célébrer la richesse de notre patrimoine culturel**. Le spectacle a rassemblé familles et amis pour un moment chaleureux de partage et de convivialité.

Les Voix de Noël au Marché de Saint-Jean-des-Champs

En décembre, les enfants ont aussi eu le plaisir de participer au marché de Noël de notre commune, **en interprétant une sélection de chants de Noël**. Ce moment festif a mis en avant l'esprit de Noël et l'unité de notre école avec la

communauté de Saint-Jean-des-Champs. **Les chants des enfants ont touché les cœurs et apporté une belle touche de magie et de joie au marché.**

Un Message de Reconnaissance pour Granville Terre et Mer

Chaque année, les élèves prennent le temps de **rédiger une lettre de remerciement adressée à la communauté de communes Granville Terre et Mer**, pour leur soutien dans la réalisation de ces projets éducatifs. Cette initiative leur permet d'exprimer leur gratitude et de mieux comprendre la solidarité qui existe autour d'eux. De plus, **nos élèves seront mis à l'honneur dans le prochain magazine de la communauté de communes**, un bel hommage à leurs efforts et à l'ensemble des actions menées dans l'école.

Je tiens à remercier chaleureusement la municipalité, les parents d'élèves et toute l'équipe éducative pour leur soutien continu et leur investissement. Ensemble, nous travaillons pour offrir à nos élèves une scolarité enrichissante, où ils peuvent s'épanouir, découvrir et apprendre dans un environnement bienveillant et dynamique.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour de nouveaux projets et aventures pédagogiques !

Manon HENNEQUIN, directrice



Spectacle chorale sur les Régions de France

P.M. COUVERTURE

- Couverture
- Zinguerie
- Bardage
- Ramonage
- Pose fenêtre de toit
- Démoussage

✉ pmcouverture50@gmail.com

☎ 06 08 84 98 14

📍 11 Village Ruel
50 320 Saint Jean Des Champs

Maison
GUÉRIN

Services funéraires
Marbrerie
Contrat obsèques

24/24

02 33 61 50 64 LA HAYE-PESNEL

Une famille
au service des familles

depuis 1922



LE CENTRE 1,2,3 loisirs

Séjour en classe de neige, en Suisse, avec la classe de CM2



Du 24 Février au 2 Mars, 12 élèves de CM2 de l'école de Saint-Jean-des-Champs sont partis en **classe de neige** à Val d'Illiez (Village jumelé avec notre commune).

Ils ont pu découvrir différentes facettes de l'environnement montagneux : pratique du ski et du curling, rencontre avec un chocolatier, découverte du métier de Pisteur-Secouriste, sans oublier la gastronomie locale.

Thé ou café, rencontre et jeu avec les plus de 70 ans de la commune de Saint-Jean-des-Champs



Le Mercredi 5 Juin, nous avons eu chance d'accueillir une quinzaine d'anciens de la commune pour un temps d'échange avec les enfants autour d'un goûter après avoir pu se défier autour d'un jeu de questions/réponses intergénérationnel.



Les 3 séjours de l'été

Durant l'été 2024, le centre de loisirs a organisé 3 séjours :

- Pour les 6-9 ans, un séjour équitation
- Pour les 10-13 ans, un séjour activités de pleine nature (kayak, tir à l'arc, paddle, VTT)
- Pour les 14-17 ans, un séjour multi sports

Ce fut une véritable réussite car les 3 séjours ont été remplis et les enfants ont pris énormément de plaisir, ils ont hâte de recommencer.



Azélie Informatique
4 les Clères d'Azé
50320 SAINT JEAN DES CHAMPS
az@azielib.fr
06 72 80 67 96

A votre service pour :

- Assistance administrative
- Assistance technique
- Formation aux outils informatiques
- Création de sites Web
- Développement d'applications
- Automatisation de processus d'entreprise
- Création de rapports

VBA Joomla
Excel
Power Apps
Power BI
Power Automate
HTML
Internet
Project
Word
Office

LE CENTRE 1,2,3 loisirs

Labellisation de l'ACM « Plan Mercredi », Bien Bouger dans mon ACM

Labellisation, par le Service Départementale à la Jeunesse, à l'engagement et aux sports, de notre centre de loisirs dans le cadre du « Plan Mercredi » sur la thématique sport et olympisme.



Les Sorties incroyables de l'année

- Nombreuses sorties en VTT pour découvrir notre jolie commune à travers les chemins et autres sentiers
- Sortie escalade à Freedom Granville pour les 6-12 ans et Chèvre Rit à Saint Planchers pour les 3-6 ans.
- Rencontre avec les pompiers de Granville avec initiation aux gestes de 1^{er} secours avec le Commandant Prigent et la visite de la caserne.
- Sortie à l'Ange Michel avec 48 enfants pour la fin de l'été.



**ELECTRICITE
PLOMBERIE
CHAUFFAGE**

Eirl Benjamin Liot

Installation
Dépannage
Entretien

06 38 27 65 89 25 la Bréhonnière
02 33 49 70 52 50320 St Jean des Champs

02 33 49 70 52 50320 St Jean des Champs

J.T ELAGAGE

Julien Toupet
Élagueur / Grimpeur

Abattage Délicat
Taille raisonnée
Soins aux arbres
Gestion & diagnostic de l'arbre
Restauration de parcs

7, rue Victor Hugo 02 33 61 23 83
50320 ST-JEAN-DES-CHAMPS 06 71 23 53 10

www.jt-elagage.fr

GESTION DE L'EAU

Le SMPGA

Le SMPGA gère **37 405 ABONNÉS** répartis sur **30 communes** soit environ **52 000 habitants**.

Son patrimoine est composé d'un linéaire de **969 KM** de canalisations.

Concernant la commune (hors St Ursin), le patrimoine comprend :

38 KM de canalisations, **1** usine, **2** réservoirs pour un volume annuel distribué de **52 883 M3** et un excellent rendement de **92,3%**.

La gestion de l'eau potable sur Saint-Jean-des-Champs est déléguée à des syndicats auxquels la commune adhère en tant que membre, elle est gérée par trois entités.

Le SMPGA a deux grandes missions :

- 1 Garantir un service de qualité à ses usagers
- 2 Maintenir et améliorer un patrimoine technique pour faire face au temps et aux objectifs de performances toujours plus hauts

Pour le secteur de St-Léger

Le SMPGA fait appel à **CEGA** (Filiale de STGS) pour la partie technique et gère le reste.



Le CEGA est disponible pour toutes vos questions de 8h à 18h en semaine et le samedi de 9h00 à 13h00 au **02 33 91 62 51** et est présent sur deux sites :

- 161 rue du Mesnil à Granville du lundi au vendredi de 9h à 17h
- 22 rue des grèves à Avranches du lundi au vendredi de 8h à 18h

Pour le secteur de St-Jean-des-Champs

Le SMPGA gère l'eau la technique et le reste.

► Depuis 2018 avec le SMPGA (Syndicat de Mutualisation de l'Eau Potable du Granvillais et de l'Avranchin) pour les secteurs historiques de Saint-Jean-des-Champs et de Saint-Léger.



Le SMPGA est disponible pour toutes vos questions de 8h à 17h au **02 33 61 02 91** et est présent sur trois sites :

- Le Pôle de l'eau à St Pair sur Mer (Siège et Accueil client le Mardi)
- L'antenne Sud du SMPGA à l'Ecoparc, Bat 7 à Tirepied-sur-Sée (Accueil client du Lundi au Vendredi)
- Le site technique d'exploitation à Chavoy (Locaux technique pour les travaux)

Pour le secteur de St-Ursin

Le SIAEP de La Haye-Pesnel (Syndicat des Eaux) gère l'eau dans sa totalité depuis 1964.



Le SIAEP de la Haye-Pesnel est disponible pour toutes vos questions le lundi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 au **02 33 61 50 43** et est présent en Mairie de La Haye-Pesnel.



► En savoir plus sur www.smpga.fr

Entreprise de Maçonnerie



23 village galon
50400 St Planchers

07 70 65 41 16
steve.venisse@live.fr

happycrash

& vos objets ont plusieurs vies

Achetez, vendez, échangez

02 33 58 74 47

150 rue du mesnil - 50400 GRANVILLE

Happy Cash Granville

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la commune de Saint-Jean-des-Champs comme celles de Saint-Pierre Langers et de Champeaux ont rejoint le Syndicat Mixte d'Assainissement de l'Agglomération Granvillaise (SMAAG).



Le SMAAG en quelques chiffres :

- Année de création : **1968**
- Nombre de communes membres : **16**
- Compétence : assainissement collectif
- Superficie du territoire : **188** KM²
- **353** KM de réseaux.

STATION D'ÉPURATION de Saint-Jean-des-Champs :

Capacité : **400** EQ.HAB Type Lagunage (3 bassins)

Si vous décidez de vendre un bien immobilier desservi par l'assainissement collectif sur la commune de Saint-Jean des Champs, pensez à prendre rendez-vous pour le contrôle du branchement en appelant le service du SMAAG au 02.33.91.30.27. Pour rappel, ce contrôle est obligatoire et payant.

Pour toute demande de branchement, c'est également vers le SMAAG que vous devrez vous tourner. Les formulaires sont téléchargeables sur le

site du Syndicat à la rubrique « Vos démarches » et sur l'onglet « Demande de branchements ». La démarche à suivre est indiquée au verso de ce formulaire.

► En savoir plus : <https://smaag.fr>



CONTACT :

02 33 91 30 27

✉ contact@smaag.fr

Pôle de l'Eau

240, rue Ampère - 50380 Saint-Pair-sur-Mer



Horaires

Du lundi au vendredi :

- 08:00 à 12:00
- 13:30 à 17:30 (vendredi 16:30)

POUR TOUTE URGENCE TECHNIQUE,
appelez le **09 69 32 69 33**

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Granville Terre et Mer assure, en plus du contrôle, un suivi des réhabilitations des installations individuelles. Elle propose, avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie, des aides financières aux propriétaires qui doivent effectuer des travaux de mise en conformité.



Appelé également assainissement autonome ou assainissement individuel, l'Assainissement Non Collectif (ANC) désigne **toutes les installations individuelles de traitement des eaux usées domestiques**. Comme son nom l'indique, l'assainissement non collectif concerne les habitations qui ne sont pas reliées à un réseau public et collectif d'assainissement.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif de Granville Terre et Mer (SPANC) a un rôle de diagnostic et de contrôle des installations.

Il assure :

- les **contrôles périodiques de fonctionnement et d'entretien** des installations existantes.
- les **contrôles des installations en cas de ventes immobilières**.
- L'**examen préalable de la conception** et la vérification de l'exécution **pour les installations neuves ou à réhabiliter**.

Il s'agit de **contrôles obligatoires** qui sont facturés aux usagers. Ces contrôles sont essentiels pour la préservation de l'environnement et la salubrité publique. Chacun doit en être conscient et le SPANC est là pour vous conseiller et vous accompagner s'il y a des travaux à réaliser.

<https://www.granville-terre-mer.fr/transition-ecologique-environnement/eau/assainissement/l-assainissement-non-collectif-spanc.html>

RETROSPECTIVE



12 janvier 2024
Vœux de Madame Le Maire



4 mars 2025
Passage du char de carnaval "Les Charlatans"



18 mai 2024
Pierres en Lumières

24 mai 2024
Mai à vélo



5 juin 2024
Thé ou café
Rencontre intergénérationnelle



16 juin 2024
Commémoration du 80^{ème} anniversaire
du débarquement



13 octobre 2024
Repas des aînés



Fête de la Saint-Jean
2024



11 novembre 2024
Cérémonie



Chorale de Noël 2024

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Compétente depuis 2018 en matière d'élaboration de documents d'urbanisme, Granville Terre et Mer s'est lancée dans celle de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Un projet de zonage est en cours d'élaboration avec les 32 communes membres, pour classer les différents secteurs du territoire en quatre grands groupes :

- les zones agricoles
- les zones naturelles
- les zones déjà urbanisées
- les zones à urbaniser

L'élaboration d'un PLUi ne remet pas en cause la compétence de chaque maire à délivrer des permis de construire et autres autorisations relevant du droit du sol sur le territoire de leur commune.

Qu'est-ce que le PLUi ?

C'est le document d'urbanisme qui détermine des règles relatives aux constructions et à l'occupation des sols pour les 32 communes de Granville Terre et Mer. Il traduit le projet de l'intercommunalité en matière d'harmonisation et d'encadrement de l'aménagement du territoire pour les 15 prochaines années.

Où en est l'élaboration du PLUi de Granville Terre et Mer ?

Depuis sa prescription en 2018 et la définition des modalités de concertation en 2019, l'élaboration du PLUi a bien avancé. Après avoir pris connaissance du diagnostic détaillant les principaux enjeux (démographiques, environnementaux, économiques, juridiques, etc.), les élus municipaux et communautaires ont débattu en 2022 sur le Projet d'aménagement et de développement durable fixant les grandes orientations du document.

Tout au long de l'élaboration, des réunions publiques sont organisées, des articles sont publiés dans les magazines communaux et dans le Terre & Mer le mag. Les documents au sujet du PLUi sont consultables sur le site de Granville Terre & Mer.

Lors de l'enquête publique, une commission - composée de commissaires enquêteurs désignés par le tribunal administratif - recueillera les avis des habitants du territoire et donnera le sien sur le projet de PLUi porté par la Communauté de communes.

HAIES BOCAGÈRES

MODIFICATION CONCERNANT L'ABATTAGE DES ARBRES

Haies bocagères : renseignez-vous avant d'arracher !

Les haies ne sont pas seulement un marqueur fort de notre « bocage normand », elles **servent à protéger les élevages et les cultures** des caprices météorologiques, à **garantir le maintien de la biodiversité, des ressources en eau, à limiter les inondations et à stocker le carbone**.

Une **commission bocage** a été mise en place à Saint-Jean-des-Champs, elle est composée d'élus et d'agriculteurs. Elle étudie les projets de coupe ou d'abattage de haies, déposés en mairie et propose des mesures compensatoires adaptées. Ainsi, toute coupe ou abattage d'arbre, de haies ou réseau de haies inscrit dans le périmètre défini est désormais soumis à une déclaration préalable.

Il est nécessaire de se renseigner auprès de la mairie ou de Granville Terre et Mer avant de procéder à des coupes ou des abattages d'arbres.

Des inventaires communaux ont été réalisés sur la totalité du territoire Granville Terre et Mer (haies, talus, petits boisements et arbres). Des mesures de protection sont prévues dans les Plans Locaux d'Urbanisme de 18 communes du territoire, ainsi qu'au futur PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) qui sera effectif en 2025.

Pour consulter la carte du périmètre et effectuer votre demande préalable, rendez-vous sur granville-terre-mer.fr L'opération « 5000 plants », conduite chaque année par GTM, peut vous aider à replanter en cofinçant vos achats de jeunes arbustes.

Il faut obligatoirement que les propriétaires fassent une demande auprès des services de l'Etat, la DREAL au titre des Espèces Protégées. En cas de contrôle de l'Office Français de la Biodiversité l'amende peut être élevée.

 **SE RENSEIGNER** auprès de **M.EYCHENNE** Technicien rivières et bocage GEMAPI. Standard : 02 33 50 96 30

BASE ADRESSE

La **Loi 3DS** (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification) **impose de rassembler l'ensemble des adresses communales et leur géolocalisation dans un fichier dénommé Base Adresse** qui doit être certifié par la commune, pour être partagé avec tous les opérateurs (services de secours, la Poste, les opérateurs télécom, les fournisseurs de données cartographiques pour les GPS...)

Toutes les voies et lieux-dits ouverts à la circulation doivent être dénommés, les habitations numérotées et tout cela validés par délibération du Conseil Municipal.

Une commission travaille actuellement sur les changements qui devront obligatoirement être effectués, pour une meilleure identification et géolocalisation.

Une réunion publique sera organisée dès que la commission aura finalisé cette base adresse.

La mairie reste à disposition pour toute information à ce sujet.

PHARMACIE DE SAINT-JEAN-DES-CHAMPS



Arrivée à Saint-Jean-des-Champs

Nous avons emménagé à Saint-Jean-des-Champs en 2020, après avoir quitté la Sarthe suite à la mutation de mon mari. A notre arrivée, j'ai pris un poste de pharmacien adjoint dans une pharmacie située à Villedieu-les-Poêles, où j'ai exercé pendant trois ans.

Lorsque l'opportunité de reprendre la pharmacie de Saint-Jean-des-Champs s'est présentée, j'ai tout de suite été intéressée. Après avoir exercé de nombreuses années dans la commune, Anne Sauvage souhaitait prendre sa retraite, elle m'a ainsi transmis l'officine le 1^{er} Octobre 2023. L'accueil chaleureux des patients et des professionnels

de santé locaux a grandement facilité cette transition, et je suis ravie de voir à quel point les liens de confiance se tissent déjà avec beaucoup d'entre vous.

« Je remercie chaleureusement Anne Sauvage pour cette passation. Je lui souhaite une retraite bien méritée après toutes ces années au service des habitants de Saint-Jean-des-Champs. »

L'équipe

Sylvie qui a accompagné Mme Sauvage durant de nombreuses années est toujours présente à mes côtés, elle m'apporte une aide précieuse en particulier pour la réception des commandes et la mise en rayon. Depuis peu, Hélène nous a rejoints en tant que pharmacien adjoint et apporte une énergie nouvelle à l'équipe. Ensemble, nous veillons à ce que chaque patient se sente bien pris en charge et écouté.

Les services proposés

A la pharmacie nous continuons bien entendu à vous offrir les services essentiels, avec un souci constant de qualité et de proximité :

- Délivrance de médicaments sur ordonnance et conseils associés
- Vaccination (Grippe, COVID)
- Produits de parapharmacie
- Location de matériel médical pour vos besoins temporaires ou permanents

Nous sommes là pour répondre à vos questions et vous accompagner dans la gestion de votre santé au quotidien.

NOUVELLE OFFICINE POUR 2025

La pharmacie actuelle, située place de la Mairie, a ouvert ses portes en 1986.

Si elle a bien servi pendant toutes ces années, le bâtiment n'est plus tout à fait adapté aux besoins modernes, tant en terme d'accueil du public que pour les nouvelles missions qui nous sont confiées en tant que pharmaciens.

Une nouvelle officine est prévue pour 2025 !

Elle sera située juste à côté du pôle de santé, facilitant ainsi l'accès aux soins pour tous. Avec une superficie d'environ 180m², soit presque le double de l'officine actuelle, ce nouvel espace permettra d'offrir une gamme élargie de produits et de service encore plus personnalisés :

- **Vaccination** : un espace dédié pour plus de confort et de confidentialité
- **Test rapides d'orientation diagnostique (TRO)** : pour un dépistage rapide et efficace, directement à la pharmacie (Cystite, Angine...)
- **Entretiens pharmaceutiques** : des rendez-vous personnalisés pour mieux vous accompagner dans la gestion de vos traitements
- **Orthopédie** : un local spécifique sera aménagé pour la prise de mesures et l'essayage des différents appareillages

orthopédiques, afin de mieux répondre à vos besoins.

Je me réjouis de cette nouvelle étape et je suis impatiente de pouvoir vous accueillir dans ce nouvel espace, pensé pour mieux vous servir au quotidien.



HAIR DES CHAMPS DEVIENT RG COIFFURE

**Bienvenue à Floriane notre nouvelle coiffeuse !
Qui dit changement de propriétaire, dit
changement de nom du salon. Écoutez
Floriane et souhaitons lui bonne continuation
dans son métier, sa vocation devrait-on dire !**

Vous connaissiez le salon de coiffure Hair des champs ainsi que Nathalie, sa propriétaire.



Je m'appelle Floriane, j'ai 38 ans, coiffeuse est mon métier. Je l'exerce depuis l'âge de 15 ans. A Granville tout d'abord, puis à Saint-Pair-Sur-Mer, dans une galerie marchande pendant 17 ans. J'ai également fait des remplacements pour congés de maternité dans des salons de coiffure de la région et notamment à Saint-Jean-des-Champs ! C'est ainsi que j'ai rencontré Nathalie et travaillé à ses côtés. Elle m'a proposé de reprendre le salon, avec plaisir, j'ai accepté son offre !
Me voilà donc installée dans mon salon RG coiffure !



Il porte les initiales des prénoms de mes enfants. Je l'ai aménagé dans l'optique de lui donner un cachet neutre et apaisant, un charme multi générations, simple et ouvert, accessible. Tout le monde devrait se retrouver dans ce cadre, "comme chez soi" et s'y sentir confortablement installé, en confiance, c'est du moins ce que j'espère.

Concernant la pratique, j'ai fait de nombreux stages en région parisienne pour des techniques nouvelles de mèches, permanentes, extensions de cheveux. J'ai travaillé les coupes hommes femmes enfants sur cheveux de tous âges, de types européens, afro et asiatiques.

Les défis allant du classique à l'extravagance me plaisent beaucoup et je reste à votre écoute avant de composer avec vous !

J'ai aimé préparer nos Miss régionales pour le comité Miss France.

Les coiffures de cérémonie ou de mariage me sont également demandés tout comme les maquillages.

Il arrive aussi que je me déplace à domicile dans le périmètre de Saint-Jean-des-Champs.

J'ai eu la chance de découvrir des pays, de rencontrer d'autres cultures et des gens en Espagne, aux pays du Maghreb, aux États Unis, à la Réunion... Ma passion reste mon métier, j'aime vraiment voir les personnes mieux en sortant du salon ! Je sens qu'ils repartent avec une énergie nouvelle et c'est très joli à observer, c'est une satisfaction, un petit bonheur que vous m'apportez !

**Je suis ravie de pouvoir vous accueillir dans mon salon
RG coiffure ! "**

MEGA-FUN
L'AMUSEMENT
DE 0 À 12 ANS !

**FÊTE TON
ANNIVERSAIRE
ET AMUSE TOI
TOUTE L'ANNÉE
DANS TON PARC
DE JEUX COUVERT**

WWW.MEGA-FUN.FR

LA HAUTE HERMITIÈRE 50320 SAINT-JEAN-DES-CHAMPS
granville@mega-fun.fr - Tél : 02 33 60 08 70

CHAUSSETTES OBLIGATOIRES
parents & enfants

ESPACE CHAUFFÉ
ET CLIMATISÉ

LEMPEREUR
Maçonnerie Neuf & Rénovation

AURÉLIEN BRUNO

02 33 61 12 15
aurelien@brunolempereur.fr

www.brunolempereur.fr

GRANVIL' PECHE
02.33.91.25.50

LIVRAISONS
DU MARDI AU SAMEDI

granvil.peche@orange.fr



ASSOCIATION

« PATRIMOINES ENTRE THAR ET BOSQC »

Un groupe s'est constitué sous l'impulsion de Madame le Maire de Saint-Jean-des-Champs pour promouvoir le patrimoine de la commune.

Une vingtaine de personnes étaient invitées à cette première réunion. Un bureau a été élu sous la présidence de Jean Luc Coulombier.

Le but de l'association est de faire **partager à tous l'histoire, la vie aux temps passés des habitants et le patrimoine des 3 communes**. Il est donc nécessaire de travailler à l'inventaire des richesses patrimoniales de nos villages afin de les faire mieux connaître à tous mais aussi de les mettre en valeur par différentes actions.

Des recherches bibliographiques, des témoignages auprès de nos anciens sont nécessaires.

Après un premier travail sur la commune de Saint-Léger, nous allons travailler à la mise en valeur des points d'intérêts des communes de Saint-Ursin et de Saint-Jean-des-Champs. Il nous faut du temps. Les personnes intéressées par notre démarche sont les bienvenues.

Nous avons été les animateurs de la soirée « **Pierres et Lumières** » initiée par la mairie de Saint-Jean-des-

Champs sur le site de Saint-Léger. Ce fut un succès. Le public a été intéressé par les commentaires donnés lors de la déambulation autour du village.

Le 7 septembre, nous avons organisé **une randonnée contée** au départ de Saint-Léger vers le moulin de Vaucelles en passant par la Croix Liron, le manoir de Vaucelles et retour à Saint-Léger par la Croix Codart. Une réussite : une centaine de marcheurs captivée par la beauté du circuit et la qualité des commentaires donnés au cours de la ballade. Les fonds collectés vont nous aider à mettre en place des **panneaux d'informations en différents points d'intérêt de nos 3 communes**.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les 3 communes sont délimitées par des cours d'eau.

Au nord de la commune de Saint-Jean-des-Champs coule **le Boscq** dont l'embouchure se situe au bout du port de Granville. Il est alimenté par deux principaux ruisseaux de la commune.

Le Boscq est la rivière qui sépare les communes de Saint-Jean-des-Champs et Hudimesnil.

Côté nord, le ruisseau de Fauqueuil (ou fouqueux) au bas du village Pimont et le ruisseau de Quenard au bas de la côte du même nom entre le bourg de Saint-Jean-des-Champs et la D924.

Plus au sud du bourg de Saint-Jean-des-Champs se

trouvent les ruisseaux de la Blondelière et de la Comterie qui confluent avant l'étang du château du Pont Roger puis le ruisseau de la Berquerie qui rejoint les deux précédents avant l'ancien prieuré de l'Oiselière sur la commune de Saint-Planchers pour former à eux trois **la Saigue** qui se jette à Saint Pair sur Mer.

Au sud du territoire coule **le Thar** qui sépare Saint-Ursin, puis Saint-Léger de la commune de La Lucerne d'Outremer et ensuite Saint-Léger de Saint-Pierre-Langers.

Le Thar est alimenté entre autre par le ruisseau de Laune appelé aussi la Tanaise (ou tharnaise) au niveau du moulin de Vaucelles.



Manche Anti Nuisibles
Alexis BABILONI
Service de lutte Anti Parasitaire
06 08 25 94 55
mancheantinuisibles@gmail.com

ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS
TERRASSEMENT - DEMOLITION - ASSAINISSEMENT
GAMBLIN TP
 Z.A. de l'Herminière
 50320 SAINT JEAN DES CHAMPS
 sari.gamblin-tp@orange.fr
 siret: 520 399 908 00018
 ☎ 02.33.61.60.00
 ☎ 02.33.61.43.03
 ☎ 06.86.28.00.79



Une page est ouverte à tous ceux qui ont envie de témoigner de la vie d'autrefois.

Il suffit pour cela, de déposer sous enveloppe, au secrétariat de la mairie votre article au format A4 avec photos ou archives, si vous le souhaitez.

LES ANNÉES DE GUERRE RACONTÉES PAR UNE HABITANTE DE SAINT-JEAN-DES-CHAMPS

La déclaration de guerre à l'Allemagne a lieu en août 1939 après des années difficiles dues à la montée du nazisme et à l'annexion de ses pays voisins.



Quand on entend le tocsin sonner à l'église, nous sommes très tristes. Deux voisins partent le lendemain, un seul reviendra.

D'août 1939 à mai 1940, il ne se passe rien.

En mai 1940, les troupes allemandes passent par la Belgique et déferlent sur la France. Le 16 juin, ils défilent sur les Champs-Élysées.

Pendant ce temps, c'est la panique générale. Les réfugiés du nord partent vers le sud, et les soldats français sont sur les routes, les allemands mitraillent les convois et bombardent les ponts, ce qui retarde l'avance.

Les allemands s'installent en France, excepté plusieurs départements dans le sud, que l'on appelle la Zone Libre, qui sera envahie en 1942.

L'occupant s'installe avec le couvre-feu, les réquisitions, la rareté de tout. Tout manque pour les aliments. Il faut des tickets de rationnement pour le pain, le sucre, l'huile ; il n'y a plus de café, etc...

Pour l'habillement, on ne trouve plus rien, il n'y avait que les stocks qui restaient dans les magasins.

A cette époque, il y a beaucoup d'entraide entre voisins, et surtout chez les personnes dont le mari ou les fils sont prisonniers en Allemagne.

Nous avons passé quatre années dans cette ambiance.

Dans nos campagnes, on ne voyait pas de soldats allemands, à part un de temps en temps, qui passait à vélo ou en moto.

Ils étaient corrects, mais nous surveillaient.

Puis est arrivé le 6 juin 1944, le débarquement allié sur les côtes du Calvados et de la Manche, les parachutistes dans les marais de Carentan.

Les américains, les anglais, les français, les canadiens et d'autres nationalités font partie de cette aventure.

Cette armada a été organisée en Angleterre dans le plus grand secret, organisation énorme qui a failli échouer à cause du mauvais temps.

Ce matin-là, le ciel était couvert, on entendait les avions mais on ne les voyait pas. Le soir, le ciel s'était éclairci. Il passait des forteresses volantes qui allaient déverser les bombes plus loin.

Le lendemain, c'était le tour de Saint-Lô, Coutances, Avranches et beaucoup d'agglomérations dont la gare de Folligny, beaucoup de ruines et de morts.

Sur les côtes, les alliés ont des difficultés, les allemands les attendant.

Puis petit à petit, ils ont avancé au bout de quelques semaines. Le front approche de Saint-Lô, et le soir on entend le bruit des canons.

Les troupes allemandes se replient et s'installent dans des fermes où ils peuvent loger leurs chevaux, leurs chars et leurs canons.

Le 30 juillet, dès le matin, les troupes allemandes partent en convoi vers Avranches et se font mitrailler sur les petites routes, beaucoup de dégâts : hommes et chevaux, dont plusieurs chevaux sont enterrés dans les champs voisins. Les hommes ont fait des fosses à la pelle, il fallait faire vite car il faisait chaud.

Les allemands étaient pressés de partir, car avec la percée d'Avranches, les américains étaient déjà à Avranches, et avec la baie, ils ne pouvaient plus passer.

Cette journée, nous l'avons passé avec des voisins. Nous étions heureux de voir les allemands partir.

La guerre n'était pas finie, il y a eu beaucoup de batailles dans le Calvados et dans l'Orne, avec des poches où les allemands résistaient dans plusieurs villes.

Les généraux Leclerc et De Gaulle ont libéré Paris le 15 août 1944. Les alliés ont libéré la France.

Malgré cette triste période, nous avons eu la chance à Saint-Jean-Des-Champs de ne pas avoir été bombardé, ni d'avoir eu de batailles entre soldats.

Le principal était de voir partir les allemands.

RESTAURATION SCOLAIRE COMME À LA MAISON

Les menus sont élaborés par les agents de la restauration scolaire avec validation de Mme le maire et d'une nutritionniste.

Cindy et Céline alternent une journée en cuisine et une autre journée, coté réfectoire, en salle avec les enfants. Elles apprécient de travailler dans de bonnes conditions avec une cuisine bien équipée.



En période scolaire, deux services d'une cinquantaine de repas sont assurés : le premier à 11h45 avec les maternelles puis le second à 12h40 avec les primaires. Depuis un peu plus d'un an, les goûters pour les enfants de la garderie du soir sont préparés deux fois par semaine par les agents du restaurant scolaire.

Le restaurant scolaire, loin d'être un service isolé, participe également à la vie de la commune notamment par des **repas à thème** composés en fonction du programme du centre de loisirs pendant les vacances, par l'organisation et l'**animation d'ateliers de cuisine pour les enfants**.

Le restaurant scolaire est également associé aux **rencontres intergénérationnelles** : « **Thé ou café** » organisées dans le cadre de l'ALSH.

La commune s'inscrit et adhère entièrement au **Projet Alimentaire Territorial de Granville-Terre-et-Mer**.



Qu'est-ce qu'un projet alimentaire territorial ?

Élaborés de manière concertée à l'initiative des acteurs d'un territoire, le projet alimentaire territorial s'appuie sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, du besoin alimentaire du bassin de vie et identifiant les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire. Ils visent à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales répondant à des enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé.

L'alimentation devient un axe intégrateur et structurant de mise en cohérence des politiques sectorielles sur ce territoire.

Quels sont les enjeux ?

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) répondent à l'enjeu d'encrage territorial mis en avant dans le PNA et revêtent :

• Une dimension économique :

Structuration et consolidation des filières dans les territoires, rapprochement de l'offre et de la demande, maintien de la valeur ajoutée sur le territoire, contribution à l'installation d'agriculteurs et à la préservation des espaces agricoles.

• Une dimension environnementale :

Développement de la consommation de produits locaux et de qualité, valorisation d'un nouveau mode de production agroécologique, dont la production biologique, préservation de l'eau et des paysages, lutte contre le gaspillage alimentaire.

Dans cette logique pour l'approvisionnement, le restaurant scolaire privilégie les **circuits courts** et les **produits locaux** par une étroite collaboration avec l'Épicerie et la Boulangerie de Saint-Jean-des-Champs, la viande livrée par la Chaiseronne de Brécey, le poisson par Granvil'peche de Bréville-sur-mer. On peut ajouter également les yaourts et fromage blanc bio en circuit court chez Pivette et Palorette, et les œufs bio à Isigny le Buat.

Nous faisons notre maximum pour une cuisine "fait maison".

• Une dimension sociale :

Éducation alimentaire, création de liens, accessibilité sociale, don alimentaire, valorisation du patrimoine.

Au restaurant scolaire, les affichages ainsi que le menu servi, permettent un **temps ludique d'apprentissage** sur les thèmes de l'alimentation : les produits de saison, les aliments et la santé, les spécialités culinaires d'ici où d'ailleurs...

Sensibilisation au gaspillage alimentaire.

Les projets : réaliser une **fresque murale** à l'intérieur du restaurant scolaire avec l'aide des enfants ; **inviter des Séniors à partager leur repas à la table des enfants**, passer un agréable moment de convivialité...

AMICALE DES 3 SAINTS

Saint-Jean-des-Champs, Saint-Ursin, Saint-Léger



L'Amicale des 3 Saints est ouverte à tous sans condition d'âge et a pour but de **promouvoir les rencontres, des moments de convivialité.**

Pour ce faire elle propose à ses 120 adhérents :

- chaque 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois **des activités de jeux** cartes, dés, jeux de société), **une randonnée pédestre** dans les environs de Saint-Jean-des-Champs et,
- chaque jeudi **un cour de danses de salon** à la salle communale.

L'Amicale organise également **2 sorties dans l'année** une au printemps et l'autre à l'automne avec à chaque fois environ 45 participants. Cette année l'Amicale avait choisi **Les Florales en Vendée** et **une journée vigneronne en Anjou**. L'Amicale organise aussi **un voyage** en novembre pour assister à un **déjeuner-spectacle** à Condé sur Vire et **2 repas au restaurant** dans l'année avec à chaque fois près de 90 convives.

GYM 2000



Bureau : Patrick Avice Président, Ginette Moncel Trésorière, Alain et Françoise Beauquet, Christine Génovèse, Annick Gilbert, Christine Harasse, Marie France Lainé, Sylvaine Langevin, Bernard Pourreau Membres.

Cours à la Salle de sport communale **le lundi matin de 10h30 à 11h30** avec Laurence et le **mercredi soir de 19h à 20h** avec Maxime.

Les cours débutent en septembre, les deux premiers sont gratuits, ils se terminent en juin en suivant le rythme scolaire.



GYM 2000

Salle de sports communale de Saint-Jean-des-Champs - 13 impasse Voltaire

Renseignements : Patrick Avice 06 08 53 53 51

LES AMIS DE L'ÉCOLE

L'Association des Parents d'Elèves " Les Amis de l'Ecole " s'est réunie le 9/10/24 pour constituer un **nouveau bureau** dont les élus sont les suivants :

- Aurélie LEFEVRE (présidente),
- Marie QUESNEL (vice présidente),
- Isaline VENISSE (trésorière),
- Aurélie LETARD (vice trésorière),
- Coraline COLIN LANA (secrétaire),
- Audrey MOULIN (vice secrétaire).



Cette association participe très activement aux **financements de projets scolaires, activités sportives ou culturelles, achats de nouveaux matériels** pour les petits et les grands !

L'APE serait ravie de compter davantage de membres au sein de leurs réunions et de leurs projets afin d'apporter aux enfants de l'école de beaux projets.



ASSOCIATION "LES AMIS DE L'ÉCOLE"

Ecole 1,2,3 Soleil - Place de la Mairie

50320 Saint-Jean-des-Champs

✉ apesaintjeandeschamps@gmail.com

LES AMIS DU BILLARD



Ce club de billard se trouve au café de Saint-Jean-des-Champs.

Il a fini premier du pool de D2 en juin 2024, ce qui lui a permis de participer à la finale des champions à Gien (Loiret). L'équipe se retrouve donc cette année **en D1 avec sept adhérents participant au championnat**. Sept autres inscrits au club viennent s'entraîner régulièrement.

A SAVOIR : La D2 est la plus petite des catégories de championnat départemental. Lorsque l'équipe est première du pool, elle passe en D1. Il faut finir premier pour passer ensuite en régional.

La Présidente de l'association, Viviane Leclerc, installée à Saint-Jean-des-Champs depuis 2023 vous invite à rejoindre le club.

Tous nouveaux joueurs seront chaleureusement accueillis !

AMITIÉS ÉCHANGES ET COMMUNICATION, JUMELAGE ENTRE SAINT-JEAN-DES-CHAMPS ET VAL D'ILLIEZ

Plus de 30 ans de Jumelage : Une Amitié durable entre les deux communes jumelées.

Depuis trois décennies, l'association de jumelage de Saint-Jean-des-champs tisse des liens solides et durables, favorisant les échanges culturels, éducatifs et sociaux entre les deux communautés.

Fondée en 1993, l'association de jumelage a été créée avec l'objectif de promouvoir la compréhension mutuelle et l'amitié entre les habitants. Depuis lors, de nombreuses initiatives ont vu le jour, allant des échanges scolaires aux festivals culturels, en passant par des fêtes du terroir.

Chaque année, plusieurs événements et activités sont organisés pour renforcer les liens entre les deux communes :

- **Échanges traditionnels des habitants de Saint-Jean-des-Champs et des communes environnantes :**



Les habitants se reçoivent à tour de rôle, ce qui permet de tisser des liens solides et durables. Nous avons reçu nos amis suisses en 2024 et c'est le cas toutes les années « pair ». Tous les ans, c'est la même ambiance, un accueil chaleureux de la part des familles, l'organisation d'événements sympathiques, et des dégustations de produits suisses et normands. Un seul objectif pour les St Jeannais : leur faire aimer la belle région de Normandie.

- **Échanges scolaires avec le centre de loisirs :**

Cet hiver, les enfants de CM2 de Saint-Jean-des-Champs sont partis à Val-d'Illiez pour des activités de neige, sous couvert du centre de loisirs. L'été, les enfants suisses viennent découvrir notre région.

- **Événements culturels :**

Des soirées à thèmes sont organisées afin de récolter des fonds pour le bon fonctionnement de l'association.

À NOTER POUR L'ANNÉE 2025



- **L'ÉCHANGE DU WEEK-END DE L'ASCENSION**, qui aura lieu à Val D'Illiez, du 28 mai au 1^{er} juin 2025. Voyage de 5 jours, organisé par l'association, pour 180 € / personne, tout compris, avec visites typiques de la région et dégustations des produits terroirs. **Les réservations sont ouvertes** auprès des membres du bureau ou par mail.
- **PARTICIPATION AU MARCHÉ DE NOËL** organisé par le comité des fêtes le 13 et 14 décembre 2025.



REJOIGNEZ-NOUS !

L'association de jumelage est toujours à la recherche de nouveaux membres et de nouvelles idées pour continuer à faire vivre cette belle amitié.

Si vous souhaitez participer à nos activités ou en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter par mail à jumelage.aec@outlook.fr ou auprès du Président Maxime Hamelin. **06 83 05 88 93** ou via Facebook Jumelage Saint-Jean-des-Champs - Val D'Illiez.

L'AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

L'amicale des anciens combattants de Saint-Jean-des-Champs est toujours très active bien qu'elle soit indépendante depuis près de deux ans.

Ses principales ressources sont celles de subvention municipale et d'adhésions.

En début d'année, l'assemblée générale permet de réunir les adhérents autour de la galette des rois, de prendre des décisions quant au changement de bureau si nécessaire, aux prévisions des remises de décorations, aux programmes de dates marquantes du 8 mai et du 11 novembre.

En 2024 les commémorations du 80^{ème} anniversaire du débarquement et de la bataille de Normandie ont été célébrées avec l'aide de la municipalité du comité des

fêtes et de Monsieur Durey lors de la fête de la commune. L'exposition de véhicules militaires a attiré énormément de monde, jeunes et moins jeunes.

Les enfants de l'école 1,2,3 soleil ont chanté "douce France" après les cérémonies officielles devant le monument aux morts.

Les associations d'anciens combattants se sont réunies le 11 novembre à Saint-Jean-des-Champs. Après la cérémonie religieuse, une commémoration s'est tenue au monument aux morts, suivi d'une remise de médailles, à Raymond DEGUETTE et Albert TOUZE ;

Les enfants des écoles ont participé par la lecture des noms des soldats morts pour la France avant d'entonner la Marseillaise.

FOOTBALL CLUB TERRE ET MER (FCTM)



Depuis maintenant près de deux ans, un projet de fusion de clubs entre l'US Saint-Pairaise et l'ESP Saint-Jean-des-champs avait été envisagé afin de créer un club englobant les communes de Saint-Jean-des-Champs, Saint-Planchers et Saint-Pair-sur-Mer. Riche de plus de 300 licenciés, le Football Club Terre et Mer est le fruit de la fusion des clubs de Saint-Pair et de Saint-Jean-des-Champs.



Officialisée en avril 2024, cette fusion-cr  ation permet la mutualisation des moyens humains, notamment des b  n  voles (une trentaine) mais aussi des   ducateurs et la constitution d'un bureau restreint qui manag  ra le club en bonne intelligence. Au-del   de sa dimension humaine, le FCTM

est bien plus qu'un club et a pour objectif d'associer toutes celles et ceux qui l'entourent.

En effet, l'objectif de la fusion est de concerner le plus de communes dans les alentours des communes    la base du projet (Saint-Pair-sur-Mer, Saint-Jean-des-Champs et Saint-Planchers), ce qui justifie parfaitement le nom du club : **FC Terre et Mer**. De plus, la fusion permet aussi de mutualiser les deux   coles de football de qualit  s de l'ESP Saint-Jean-des-Champs et de l'US Saint-Pairaise, et aussi de pouvoir b  n  ficier des nombreuses structures sportives des 3 communes : au total, 6 terrains en herbe entretenus sont mis    disposition du FCTM (2    St-Jean, 3    St-Pair et 1    St-Planchers). Ainsi, le nouveau club tient    remercier les mairies des 3 communes d'avoir cru en ce projet ambitieux et d'avoir permis cette fusion gr  ce aux infrastructures qu'elles offrent.

M  me si le but de cette fusion est de cr  er un nouveau club, une nouvelle identit  , les racines des clubs cr  ateurs de cette fusion ne sont pas oubli  es. En effet, les couleurs dominantes choisies pour le FCTM sont le blanc et le noir : le blanc rappelle les couleurs rouges & blanches de l'ESP



Saint-Jean-des-Champs, mais aussi de l'ES Saint-Planchers (club en sommeil), et le noir rappelle les couleurs oranges & noires de l'US Saint-Pairaise. Ainsi, les diff  rents jeux de maillots arbor  s par les   quipes le week-end marqueront une nouvelle dynamique, mais rappelleront aussi les clubs    l'origine de ce projet.

Cette fusion n  cessite beaucoup de moyen financiers et humains afin de garantir son bon d  roulement, surtout lors de la premi  re saison. Les membres du bureau se rejoignent r  guli  rement afin de planifier au mieux le d  roulement de l'ann  e sportive et administrative. Cette saison marque une transition qui aura pour but de fonder des bases solides, qui seront extr  mement importantes pour les ann  es futures du club. C'est pour cela que le club cherche activement des b  n  voles et des partenaires pour soutenir le bureau d  j   en place dans ce travail de grande ampleur, avec pour objectif de mener le club le plus haut possible.

RAQUETTES CLUB SAINT JEAN DES CHAMPS



Autrefois rattach   au club de football, le Raquette Club de Saint-Jean-des-Champs a   t   cr    en 2011 sous la pr  sidence de Monsieur Gilles Coulombier. Il poss  de 2 sections (tennis et tennis de table) actives et une en sommeil (Badminton). Les derniers jeux olympiques et le championnat d'Europe ont permis de d  couvrir ce sport un peu plus m  diatis   gr  ce aux fr  res Alexis et F  lix Lebrun ainsi que Simon Gauzy. Aujourd'hui le club est compos   de **40 licenci  s** avec 3 femmes, 7 enfants et 33 hommes.

Nous avons cr    un **partenariat avec l'  cole de Saint-Jean-des-Champs** en leur pr  tant nos tables et balles pour initier

les enfants. Nous organisons aussi des journ  es d  couvertes avec des clubs de football (Granville et FC Terre et Mer).

Pour cette ann  e 2024/2025 nous avons **5   quipes qui   voluent en championnat d  partemental** allant de la division 4    la division 2 et notre   quipe fanion qui joue en r  gional 2 (niveau jamais atteint auparavant).

Les journ  es de comp  tition sont le vendredi soir et le dimanche apr  s-midi au gymnase communautaire de Saint-Jean-des-Champs.

Le club poss  de **un entraineur, Jean-Michel Carquin**, qui nous coache le mardi soir pour les adultes et le mercredi soir pour les enfants. Il est aussi joueur (ancien vice-champion du monde dans sa cat  gorie) et participe encore cette ann  e au championnat de France V  t  ran.

Nous avons aussi **un Juge-Arbitre** qui officialise au niveau national afin d'  viter des sanctions financi  res (amendes) et sportives (ne pas acc  der au niveau sup  rieur).



Si vous souhaitez d  couvrir ou red  couvrir ce sport, voici les personnes    contacter :

06 73 35 35 42 Xavier LEDOS pr  sident
07 86 86 49 18 C  dric LOUIS FRANCOIS co-pr  sident
06 33 30 81 60 Maxence LECOMPAGNON secr  taire

COMITE DES FÊTES DE SAINT-JEAN-DES-CHAMPS

Le Comité des Fêtes de Saint-Jean-des-Champs est composé de 15 membres dont certains sont présents depuis de nombreuses années. Nous accueillons avec plaisir les personnes qui souhaitent s'investir dans l'animation de la commune.



Pour la **fête de la Saint-Jean**, qui a lieu traditionnellement le 3^{ème} week-end de juin, une trentaine de bénévoles nous aide à organiser cette manifestation. La fête commence le **samedi soir par un apéro-concert**, qui attire de plus en plus de monde.

Le **dimanche** a lieu le **vide-grenier** dans les rues de la commune. Le midi, notre équipe de rôtisseurs organise un **méchoui** à la salle des Fêtes, avec la participation d'une fanfare, qui déambule également dans le bourg. Pour clore les festivités, un concert se déroule sur la place de la Mairie l'après-midi.

Cette année 2024, à l'occasion du **80^{ème} anniversaire du débarquement**, et en association avec la Mairie, plusieurs collectionneurs ont exposé leurs **véhicules militaires** d'époque. **Les enfants de l'école 1,2,3, Soleil ont participé en chantant lors de la commémoration** qui avait lieu aux Monuments aux Morts.

À RETENIR

- 14 et 15 juin 2025 : fête annuelle avec son vide-grenier
- 13 et 14 décembre 2025 : marché de Noël



MÉMO CONTACTS DE NOS ASSOCIATIONS



COMITÉ DES FÊTES DE ST-JEAN	PELLERIN	Hubert	02.33.51.40.02	hubert.pellerin@orange.fr
	PLAINE	Sylvain	06.62.52.40.02	
COMITÉ DES FÊTES DE ST-LÉGER	MAZIER	Guillaume	06.32.05.08.84	guillaume.mazier1979@orange.fr
COMITÉ DES FÊTES DE ST-URSIN	VADET	Michel	02.33.61.54.82	
AMICALE DES 3 SAINTS	DELANOE	Marie-Thérèse	06.03.95.41.67	bureau.amicale.des.3.saints@laposte.net
AMICALE DES CHASSEURS	AUMONT	Samuel	06.72.12.45.10	samuel.aumont@hotmail.fr
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	POURREAU	Bernard	07.68.29.81.86	bernard.pourreau@hotmail.fr
AMITIÉ ÉCHANGES COMMUNICATION	HAMELIN	Maxime	06.83.05.88.93	jumelage.aec@outlook.fr
LES AMIS DE L' ÉCOLE	LEFEVRE	Aurélie	06.99.21.41.21	apesaintjeandeschamps@gmail.com
RAQUETTE CLUB	LEDOS	Xavier	06.73.35.35.42	xavier.ledos@gmail.com
LOISIRS PÉTANQUE	MONGET	Pascal	02.33.90.13.38 06.34.22.88.76	
	BUSSON	Raoult	06.36.80.60.15	raoul.busson@hotmail.fr
GYM 2000	AVICE	Parick	06.08.53.53.51	patrick.avice@free.fr
ASSOCIATION C.U.M.A	LEBASNIER	Alain	06.76.69.14.67	alain.lebasnier@sfr.fr
LES GENS DE LA MER	RETAUX	Jean-Claude	02.33.61.30.57	jean-claude.retaux@orange.fr
ASSOCIATION PATRIMOINE	COULOMBIER	Jean-Luc		
	LAHUPPE	Patrick	06.3024.04.16	p.lahuppe@gmail.com
LES AMIS DU BILLARD	LECLERC	Viviane	06.14.37.02.54	leclerc.viviane@sfr.fr
FOOTBALL CLUB TERRE ET MER	LECOURT	Nicolas	06.30.24.04.16	nicolas.lecourt50@gmail.com

POINT INFOS



POUBELLES

RAPPEL de la citoyenneté s'adressant aux habitants laissant leurs poubelles sur le trottoir.

Les poubelles fermées doivent être placées dans vos poubelles respectives sur le trottoir la veille au soir ou le matin de bonne heure et retirées dans la journée après ramassage. Les points de collecte ne sont pas des dépotoirs.

FIBRE

Pour tester votre éligibilité et connaître les conditions et délais de raccordement, rendez-vous sur manche-fibre.fr/éligibilité



Plus d'informations :

- Manche Numérique 02 33 77 83 60
contact@manchenumerique.fr | manchenumerique.fr
- Manche Fibre manche-fibre.fr

POINT GENDARMERIE

LA GENDARMERIE MET EN PLACE UN SITE INTERNET :

<https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr>

J'accède aux services en ligne



Choisir sa démarche

Porter plainte, prendre rendez-vous, signaler...



S'informer

Retrouver tous les sujets liés à la sécurité

pour vous permettre de déposer rapidement une plainte

Porter plainte en ligne

Ce dispositif permet aux victimes de déposer une plainte à distance via internet, à la suite d'une infraction contre des biens, dont l'auteur est inconnu.

J'accède à la démarche

En un clic

Les violences sexuelles, sexistes ou conjugales

La plainte pour les attaques sur internet

Harçèlement : protéger les mineurs

Opération Tranquillité Vacances (OTV)

VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Le service location de Granville Terre & mer



La location de vélo électrique, c'est toute l'année

Vous êtes tenté par l'achat d'un vélo à assistance électrique, mais vous aimeriez en tester un avant de vous lancer ?

Votre Communauté de communes peut vous en louer un !

Le service de location de vélos à assistance électrique de Granville Terre & Mer pour qui ?

Tous les habitants du territoire de Granville Terre & Mer (résidence principale), à partir de 16 ans. Une seule location est admise par foyer.

Infos et réservation sur granville-terre-mer.fr/mobilités/vélo et mobilités actives



DERNIÈRES MINUTES :

► SORTIE DE BAIN : le 29 juin à Saint-Jean-des-Champs

► RETOUR D'UN GRILLEUR : le vendredi matin

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !



100 % GRATUITE



SANS INSCRIPTION



SANS PUBLICITÉ

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI

Téléchargez dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

DISPONIBLE AVEC AppGallery



illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !